

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes publics

**Création de la brigade de surveillance des douanes de Baie-Mahault et fermeture des
brigades de surveillance des douanes de Pointe-à-Pitre et de Jarry**

NOR : ECFD1714353S

Le directeur général des douanes et droits indirects,

Vu l'article 50 du code des douanes,

Vu l'avis du comité technique de la direction régionale des douanes et droits indirects de
Guadeloupe du 3 mai 2017,

Arrête :

Article 1^{er}. – La brigade de surveillance extérieure de Baie-Mahault est créée.

Article 2. – Les brigades de surveillance extérieure de Pointe-à-Pitre et de Jarry sont fermées.

Article 3. – Ces mesures prennent effet à compter du 1^{er} juin 2017.

Fait le 22 MAI 2017

Le directeur général,



Rodolphe GINTZ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes publics

**Création de la brigade de surveillance des douanes de Baie-Mahault et fermeture des
brigades de surveillance des douanes de Pointe-à-Pitre et de Jarry**

NOR : ECFD1714353S

Le directeur général des douanes et droits indirects,

Vu l'article 50 du code des douanes,

Vu l'avis du comité technique de la direction régionale des douanes et droits indirects de
Guadeloupe du 3 mai 2017,

Arrête :

Article 1^{er}. – La brigade de surveillance extérieure de Baie-Mahault est créée.

Article 2. – Les brigades de surveillance extérieure de Pointe-à-Pitre et de Jarry sont fermées.

Article 3. – Ces mesures prennent effet à compter du 1^{er} juin 2017.

Fait le **22 MAI 2017**

Le directeur général,



Rodolphe GINTZ